

## « Le politique n'a jamais dérogé à une décision de notre jury »

Les directeurs des six pôles de compétitivité transmettent aux partis politiques le détail des "conditions indispensables" à la réussite de leur mission de réindustrialisation de la Wallonie.

Les pôles de compétitivité, ce sont les intouchables de la politique wallonne. De la gauche à la droite, de la majorité à l'opposition, du patronat aux syndicats, des applaudissements unanimes saluent leur action. Alors quand les dirigeants des six pôles prennent la parole ensemble pour soumettre leurs suggestions au futur gouvernement régional, on peut se douter qu'elles seront reprises quasi in extenso dans l'accord de législation. Voici leurs principales attentes:

e La continuité du financement. Ce n'est pas cela qui va aggraver la dette wallonne: les six pôles de compétitivité reçoivent chacun une aide de maximum 400.000 euros/an. Ils complètent leur financement avec des recettes propres (cotisations, success-fees, événements...). Au point de devenir autosuffisants à terme? "Nous devrions alors développer des tâches de consultance et de services, au détriment de la stratégie commune, répond Frédéric Druck (Biowin). Nous manquerions alors la cible." La subsidiation permet aussi une indépendance face aux principales entreprises du pôle.

eUn effort pour le développement international. Les pôles reçoivent 560.000 euros par an pour s'intégrer dans des réseaux internationaux et aider les entreprises à accéder à de nouveaux marchés. L'exemple le plus connu est le partenariat entre Biowin et le Massachusetts Life Sciences Center, qui a permis de décrocher des financements américains. Le pôle Wagralim a, lui, noué des partenariats avec une université brésilienne. Grâce à cela, des PME wallonnes spécialisées dans les ingrédients alimentaires ont pu être associées à des programmes de lutte contre l'obésité et entrer ainsi sur le marché brésilien, souligne François Heroufousse (Wagralim).

"En collaborant avec les pôles, l'Awex a pour la première fois mené une approche sectorielle, commente Alain Lesage (Greenwin). On ne cherche plus des investisseurs étrangers 'au hasard' mais les maillons qui compléteront notre tissu économique. On attire des entreprises intéressées par le réseau de PME, par les centres de recherche, par tout un écosystème sectoriel et non plus des chasseurs de subsides." On l'aura compris, les pôles de compétitivité souhaitent au moins le maintien de ces actions à l'international.

eLa confirmation du rôle essentiel du jury international. Les projets de recherche subsidiés dans le cadre du Plan Marshall sont validés par un jury international indépendant, dans lequel les entreprises occupent la première ligne. "Le politique n'a remis en cause aucune des décisions du jury", soulignent les dirigeants des pôles de compétitivité. Ils souhaitent bien évidemment que cette indépendance perdure.

Les pôles aimeraient cependant que le jury rende des conclusions plus étayées quand il refuse un projet (cela aiderait les partenaires à mieux construire leur dossier la fois suivante) et qu'il puisse accélérer les procédures. "On parle de compétitivité, le facteur de temps est évidemment crucial", souligne Jacques Germay (Mecatech). Souvent, plus d'un an s'écoule entre le dépôt d'un projet de recherche et sa labellisation.

Le jury labellise de 75 à 80% des projets qui lui sont soumis. Mais il y a un écrémage préalable au sein du pôle. Et là, en gros, il n'y a qu'un projet sur trois qui passe la rampe. "Le but n'est pas d'être une usine à projets mais de sélectionner le meilleur, ce qui sera porteur dans la chaîne économique de la Wallonie", précise Jacques Germay.

eUn positionnement central dans la politique industrielle de la Wallonie. Que les pôles de compétitivité soient au coeur de la politique industrielle régionale, ça tombe sous le sens. De là à l'affirmer résolument, en suggérant que les pôles deviennent un acteur clé de l'animation économique régionale, il y a un pas qui pourrait faire grincer quelques dents au sein du monde politique, comme au sein des (multiples) organismes publics déjà en charge du secteur. "Il ne s'agit pas de diriger mais de participer à l'animation, rassure Jacques Germay. L'intention n'est pas de développer un modèle 'top-down' stalinien."

Les responsables des pôles saluent par ailleurs la confiance accordée par le politique. Notamment quant à leur fonctionnement quotidien ou au recrutement des quelque 70 personnes qui travaillent au sein des pôles. "Je n'ai jamais reçu une injonction, un coup de fil ou une lettre de recommandation venant du monde politique", affirme Bernard Piette (Logistics in Wallonia), sous le regard approbateur de ses collègues.